



### ***Le mot du Président***

Chers amis,

L'année 2020 qui s'achève est très exceptionnelle à plus d'un égard. Il y a tout d'abord eu l'expansion fulgurante d'une pandémie à virus qui touche le monde entier et dont personne ne peut vraiment maîtriser l'évolution, ou même tout simplement en prévoir l'évolution. Nous voici donc ramenés aux grandes peurs de l'Antiquité et du Moyen-Âge. La seule différence, c'est que la diffusion du virus s'est faite à grande vitesse grâce aux moyens modernes de communication.

Pour nous Français, un état technocratique et tatillon a plus produit de textes filandreux, indigestes et abscons que pris des décisions claires. Ne parlons pas des effets de ces errements sur le plan des dépenses publiques.

Désastre donc sur le plan économique, mais désastre aussi sur le plan humain, avec des mesures de confinement visant les plus âgés et les plus fragiles.

Désastre aussi sur le plan culturel et humain : toutes les activités interrompues, donc celles des associations dont le rôle dans la vie du pays fait partie de l'existence au quotidien et du cadre de vie.

Les M.P.F. n'ont pas échappé au couperet : en Deux-Sèvres, c'est miracle que notre A.G. ait pu se tenir début mars à La Trébesse. Aucune des sorties, programmées et préparées, n'a pu avoir lieu ; c'est pourquoi nous avons décidé de les reporter à 2021, et cela dès que les conditions générales le permettront.

Toutefois, ces sorties, dont le calendrier ne peut à ce jour être établi, se feront non en bus mais en auto-partage automobile. Nous espérons que vous répondrez massivement à nos invitations qui vous seront envoyées, par courrier ou par E-mail, dès que possible. Nous comptons fermement vous retrouver dans l'amitié et le partage qui ont toujours caractérisé nos sorties.

C'est pourquoi, je veux terminer ce mot en vous offrant, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, mes vœux sincères de santé et de bonheur et en souhaitant que nous puissions enfin retrouver la joie de nous rencontrer à nouveau pour la découverte de notre beau patrimoine local.

Merci à tous ceux qui ont permis la fabrication et l'édition de ce bulletin exceptionnel par sa taille et son contenu.

Claude SAPKAS-KELLER

## ASSEMBLEE GENERALE DU 8 MARS 2020 à LA TREBESSE commune d'Azay-sur-Thouet.

La réunion débute à 10h dans la salle du restaurant O fil de l'O.

Au bureau : Claude Sapkas-Keller président, Annick Georgeon vice-présidente, Anne-Marie Fleury, trésorière (dans la salle).

Le président ouvre la séance.

Il expose le rapport moral et le rapport d'activités.

Annick Georgeon lit le rapport financier. Il apparaît un déficit de 322,40€. Les disponibilités au 31.12.2019 s'élèvent à la somme de 8944,18€.

Vote des adhérents : 74 présents ou représentés par un pouvoir

Compte-rendu de 2019 : unanimité

Rapport financier : unanimité

Election de 8 administrateurs suite à renouvellement et remplacement.

Après une présentation de chacun, il a été procédé au vote.

Renouvellement :

- Henri Clochard : 73 voix
- Anne-Marie Fleury : 74 voix
- Christian Ridouard : 74 voix
- Claude Sapkas-Keller : 73 voix
- Michèle Ridouard : 74 voix
- Clément Sambussy : 74 voix

Nouveaux membres :

- Mario Picco : 74 voix
- Viviane Tabuteau : 74 voix

Toute la liste est élue.



Information :

- un stage chaux/chanvre est organisé par le chanvre mellois le 4 avril ; Christian Ridouard précise qu'il est à 20€ et qu'il faut venir avec des gants et son pique-nique ; l'inscription est à faire directement sur le site et une plaquette est à la disposition des participants.

La séance est levée à 12h





## INFOS EN VRAC

Le nouveau conseil d'administration de votre délégation s'est seulement réuni le 22 août 2020 pour élire le bureau :

**Président : Claude Sapkas-Keller**  
**Vice-présidents : Annick Georgeon et Mario Picco**  
**Secrétaire : Viviane Tabuteau**  
**Trésorière : Anne-Marie Fleury**

Hélas nous n'avons pas eu le temps de nous retrouver avant le confinement de l'automne.

---

Marie-Marguerite Poirier nous communique les sujets qui seront développés dans les bulletins du siège en 2021 et nous propose de lui communiquer des expériences :

« Les thèmes que nous avons retenus pour nos dossiers 2021 sont les suivants :

- **Le bois dans le bâti** (pour terminer le cycle "végétal"), *en mars*.
- **agrandir sa maison ancienne** (désir fréquent des jeunes qui s'installent, des familles qui se développent, ou des créateurs d'activités), *en juin*.
- **autour de la maison** (entourage végétal qui fait du bien à la maison, haies, jardins, aménagements, dialogue dedans/dehors...), *en septembre*.
- **construire, pour combien de temps ?** (vous avez dit durable?...), *en décembre* ».

---

Sur le front des éoliennes :

M. Claude SAPKAS-KELLER participe toujours à la Commission Départementale de la Nature des Sites et des Paysages (CDNSP) et dénonce inlassablement les méfaits des parcs éoliens dans nos paysages.

Quelques membres de l'association MP79 ont activement participé au sein de l'association « *Environnement, Cadre de vie, Nanteuil et Alentours* », à la sensibilisation des habitants de Nanteuil et des environs au projet éolien sur cette commune.

Lors de l'enquête publique, près de 1600 citoyens se sont exprimés, manifestant une opposition à plus de 99% ; le commissaire enquêteur a rendu un avis défavorable au projet et nous attendons la décision du Préfet.

Dans le nord du département, Nicole de Chabot, présidente de l'association *Saint-Aubin-de-Baubigné Environnement* (mais aussi adhérente à MP79), lutte toujours contre l'implantation d'éoliennes sur la commune de Saint-Aubin-de-Baubigné ; très opiniâtre, elle ne lâche pas. Son association a obtenu la suppression de 2 éoliennes sur les 5 projetées, au tribunal de Poitiers ; la cour d'appel de Bordeaux ayant refusé la suppression des 3 restantes, elle vient de saisir le Conseil d'État.

Un collectif à la tête duquel se trouve une adhérente mène un combat contre le projet sur Prailles / La Couarde / Exoudun / La Mothe-Saint-Héray ; déjà un premier succès : la nouvelle municipalité d'Exoudun s'est prononcée contre ce projet et a refusé l'utilisation de la voirie communale par le promoteur.

Des adhérents ont participé à une réunion où intervenait le promoteur à Sainte-Eanne concernant un projet sur cette commune et Salles/Soudan ; à la suite le conseil municipal a émis un vote défavorable au projet.

Des adhérents ont participé à la sensibilisation de la population lors des enquêtes publiques relatives aux PLUI de Gâtine-Autize et de Val d'Egray aux fins d'obtenir des prescriptions encadrant l'implantation des éoliennes ; très forte mobilisation, plus de 500 personnes dans chaque communauté de communes ( celle de Val d'Egray comportant moins de 4000 habitants majeurs) ; ni le commissaire enquêteur ni la communauté de communes n'en ont tenu compte ; des recours gracieux ont été engagés, sans résultat ; des recours contentieux au tribunal administratif de Poitiers sont engagés.

Des adhérents ont assisté et participé à une réunion d'information organisée par l'association « Stop éolien Mellois en Poitou » à la tête de laquelle se trouve une très dynamique présidente. L'action de cette association porte ses fruits : un certain nombre d'élus intègrent maintenant la problématique de l'éolien ; la communauté de communes Mellois en Poitou a engagé une réflexion sur ce sujet ; le commissaire enquêteur a rendu un avis défavorable sur le projet de parc éolien de Saint-Vincent-la-Châtre / Lezay.

Sur le plan national, nous avons reçu de nombreux mails de délégations victimes de l'impact de ces éoliennes industrielles sur les paysages et la tranquillité des riverains.



## Impasse du petit four...

C'est l'adresse de ma maison natale, avec son four à pain extérieur sur la photo, dans le sud des Deux-Sèvres.

Je l'ai quittée à 3 ans et je la retrouve à 63....

Pendant tout ce temps, les bâtiments de cette petite ferme ont été habités puis délaissés : la maison, la

grange, les écuries, la loge et le four à pain.

Je décide de faire revivre ces lieux qui me tiennent à cœur. Mais par où commencer tellement la tâche est grande ?

Je sais qu'une association peut m'aider : Les Maisons Paysannes de France. Alors j'appelle son Président des Deux-Sèvres, M. Sapkas-Keller, qui m'oriente vers M. Quéraux et M. Ridouard pour me conseiller et m'épauler dans mon projet.

En premier, « mettre tout hors d'eau » me disent-ils.

Le bâtiment le plus endommagé, c'est le four à pain. L'intérieur est intact, il y a donc un intérêt à le restaurer. Et puis le four à pain, c'est lui qui a donné le nom à cette impasse, il ne faut pas qu'il s'écroule.

Après les premières démarches auprès de la Fondation du Patrimoine, qui a trouvé de l'intérêt à mon projet et m'encourage à déposer un dossier pour l'octroi du label patrimoine, je me lance dans l'aventure !

Mais quelle aventure qui peut se définir comme une liste à la Prévert : devis, m<sup>2</sup>, ml, artisans, administration, banque, euros, avis, conseils, amis, famille, nettoyage, défrichage, patrimoine, découpage, espoir, tuiles, chevrons, chêne, chaux, sable, terre, rives, faitage....



et **restauration**

Le voilà le petit four restauré, avec son avancée, et la « loge », cet endroit où mon grand-père logeait la « mue » (une sorte de carriole que tirait un jument pour aller au marché voisin).

C'est une véritable renaissance ! surtout lorsqu'on voit l'état des bâtiments avant les travaux, comme le montrent les photos suivantes :





*Photo d'ensemble, vue de la rue.*



*Photo d'ensemble, vue de la cour intérieure.*



Dans l'avancée du four, avec ses petits bancs en pierre redécouverts, on imagine l'affairement de chacun pour le faire fonctionner et déposer les pains et autres pâtisseries, comme les tourteaux fromagers et aussi pendant la cuisine du cochon, les pâtés et les rôtis...

Dans ce four, il y avait encore de la cendre. La dernière fois qu'il a fonctionné, c'était pour le mariage de ma mère en 1956.



*Intérieur du four, côté gauche.*



*Intérieur du four, côté droit.*

La 2<sup>e</sup> aventure, ce sera de le remettre en route et d'y faire une grande fête quand ce sera possible....

Merci infiniment à Annie, Jean-Louis et à Christian, fidèles accompagnateurs, qui n'ont pas ménagé leur temps et leurs déplacements pour me soutenir et m'aider grâce à leurs précieux conseils techniques et leur amitié dans cette aventure.

Et merci à l'association, qui fait un travail formidable pour la sauvegarde de ce patrimoine rural, et avec qui je vais cheminer désormais.

Viviane TABUTEAU



## CONFÉRENCE PIERRE SÈCHE PAR CLAIRE CORNU

« La pierre sèche ancestrale et innovante »



VENDREDI 18 SEPTEMBRE

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

## Pamproux

- Visite du moulin de Pouillet et ses environs, lavoir.
- Rencontre avec Mme le Maire, adjoints, producteurs locaux au marché des halles.
- Pique-nique près du site des Tumulus et visite du site.

### Conférence « La pierre sèche ancestrale et innovante » au Tumulus de Bougon à 16h.

Quarante-sept personnes présentes (cinquante places autorisées) conquises par notre experte invitée.

Un public varié : architectes, élus (trop peu), représentants et membres d'associations (MPF 79), étudiants...

Claire Cornu est repartie dimanche, ravie de nouvelles rencontres, remerciant le Conseil de Développement de l'accueil chaleureux que nous lui avons réservé.

### Revue de presse

#### Samedi 19 septembre 2020 – Le Courrier de l'Ouest

Pour la deuxième année, le conseil de développement de la communauté de communes du Haut-Val-de-Sèvre organise sa journée des pierres sèches, qui s'inscrit désormais dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, et à l'initiative de la candidature transnationale «Savoirs et

Accueil / Nouvelle Aquitaine / Saint-Maixent-l'École

#### Saint-Maixent-l'École. Journées des pierres sèches, 2e édition



Stan Bontemps, coordinateur de la manifestation. | ARCHIVES CO

savoir-faire de la pierre sèche» au label Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco. Pour temps fort, la conférence de Claire Cornu, coordinatrice de la Fédération française des professionnels de la pierre sèche.

**«Ce sera l'occasion de rappeler le rôle des murs de pierres sèches dans le maintien de la biodiversité et l'équilibre environnemental et l'impérieuse nécessité de les préserver dans l'intérêt du patrimoine de nos campagnes»,** précise Stan Bontemps, coordinateur de la manifestation.

Rendez-vous, à 16 heures, au musée des Tumulus de Bougon (50 participants maximum).



Jeudi 24 septembre 2020 – Le Courrier de l'Ouest

## Bougon. « Notre patrimoine, c'est la pierre »

Claire Cornu, architecte urbaniste, animait une conférence à l'occasion de la Journée pierres sèches samedi, au Musée des tumulus de Bougon.



Claire Cornu, architecte spécialiste mondiale des pierres sèches, entourée de Stan Bontemps, coordinateur local, et du maire de Sainvres Dominique Payet |

Désormais inscrite dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, Claire Cornu animait une conférence à l'occasion de la deuxième Journée pierres sèches, samedi à Bougon.

Les pierres sèches, Claire Cornu, aussi co-fondatrice de la Fédération française des professionnels de la pierre sèche (FFPPS), est tombée dedans toute petite. «**Elles étaient le terrain de jeu de mon enfance en Corse** » confie l'architecte qui, au fil du temps, est devenue la référence en pierres sèches en France mais aussi à l'international. «**Mon métier m'a ramenée à cette madeleine de Proust. J'ai commencé par la protection et l'étude de bergerie dans le pays de Jean Giono et je suis naturellement tombée amoureuse de ces cathédrales de pierres.** »

### Le label « Patrimoine mondial » de l'Unesco

Cet amour transparaît aujourd'hui dans ses conférences. Samedi dernier, elle a de nouveau conquis son auditoire en évoquant l'histoire et le rôle de ces constructions aujourd'hui en péril. Militante invétérée, elle parcourt le pays, les arrière-pays et le monde entier pour promouvoir la pierre.

«**Dans les écoles, les futur(e)s architectes du bâtiment apprennent le béton, l'acier ou le verre mais pas la pierre. Or, notre patrimoine, notre référence, c'est la pierre, donc on ne peut pas la laisser tomber.** »

Elle sensibilise «**jeunes et moins jeunes** » au maintien de ces constructions. Son combat porte ses fruits puisqu'elle a obtenu que l'architecture des pierres sèches bénéficie du label « Patrimoine mondial » de l'Unesco.

En Poitou, et plus précisément dans le territoire du Haut Val de Sèvre, ces édifices sont nombreux et souvent en très mauvais état. «**Ouvrages d'art ou simples murs de soutènement des terrasses agricoles, ils sont érodés voire démolis** », explique Stan Bontemps. Au-delà de la préservation de cette architecture patrimoniale, c'est bien de protection de l'environnement en général et de la biodiversité en particulier dont il a été question lors de cette conférence.

« **Maintenir ces murs, c'est privilégier une qualité de vie, retrouver une durabilité, maintenir le cycle de l'eau et donc favoriser la biodiversité au détriment d'une agriculture aujourd'hui destructrice** », poursuit le coordonnateur des Journées pierres sèches. Son combat porte ses fruits puisque **« des communes prennent conscience de cette richesse et entament des chantiers de protection »**.

Et de citer l'exemple de Benet, **« qui s'est lancée dans la réfection de ces murs en lien avec le Parc régional du Marais poitevin »**. **« D'autres l'imitent et apportent leur pierre à l'édifice pour sauver ce patrimoine millénaire »** se satisfait Stan Bontems, d'ores et déjà prêt à inscrire la prochaine Journée des pierres sèches, troisième du nom, dans le cadre des Journées du patrimoine.

Vendredi 7 octobre 2020 – La Nouvelle République

### La pierre sèche détaillée.

Claire Cornu, architecte au service des artisans, présentait une conférence sur les constructions en pierre sèche au musée des Tumulus de Bougon, co-organisée par le conseil de développement Haut-Val-de-Sèvre. Elle a commenté des photos de murs, prises au cours de ses voyages professionnels. *« La maçonnerie de la pierre sèche est une véritable aventure humaine. Ce savoir-faire existe depuis très longtemps. Les murailleurs ont plaisir de bâtir un mur et de laisser leurs empreintes. Ce sont des œuvres d'art. »* Une trentaine de personnes était au rendez-vous de cet exposé très attendu des professionnels du bâtiment, des artisans et des particuliers intéressés par cette pratique ancestrale.

## Bilan

Ces journées organisées par le Conseil de développement du Haut Val de Sèvre s'inscrivent dans la continuité des actions et réflexions sur l'aménagement du territoire.

La gestion des Haies et des architectures de pierre sèche est un atout important permettant un développement durable et concevable, respectueux de la biodiversité et des particularités patrimoniales de notre territoire.

Réintroduire des formes d'urbanismes soutenables, économiquement positifs, à vocation d'intérêt général, voilà qui serait opportun pour une communauté héritière des tumulus de Bougon et de bien d'autres ouvrages qui jalonnent nos campagnes .

L'architecture de pierre sèche a été délaissée pour d'autres méthodes, elle a fait ses preuves et revient avec cette nécessité de construire «durable» en utilisant les matériaux et techniques disponibles sur place, en offrant des emplois non délocalisables.

Encouragé par quelques chantiers achevés, d'autres en cours et encore à venir en Haut-Val-de-Sèvre et dans la région, grâce à une meilleure connaissance des vertus du « savoir-faire » local, le Conseil souhaite poursuivre ses réflexions avec les élus, associations, ou simples citoyens qui souhaiteraient se joindre à ses assemblées et actions.









# Quelques maisons, logis, châteaux et autres édifices vus au cours de nos sorties.

Sortie du 25 novembre 2007 : Découverte de MONTRAVERS.

**MONTRAVERS** (286 h) est situé à l'ouest de CERIZAY dans le pays du bocage Bressuirais. L'habitat est fait de moellons de schiste ou de granite, ce qui donne aux façades leur couleur si particulière. Cette commune ne manque pas de charme, son maire –M. VION – œuvre pour lui maintenir son authenticité et son caractère bocager, pour preuve l'action en cours pour la plantation de plusieurs kilomètres de haies grâce aux subventions de la Région Poitou-Charentes, du Conseil Général des Deux-Sèvres et grâce aussi à la mobilisation de la population qui participe activement et bénévolement aux travaux.

## Le Moulin du Gué.

Ce moulin existe depuis 1615 sur la Sèvre Nantaise, très près de La Pommeraie sur Sèvre (85), selon un acte notarié de l'époque. En 1840, M. Gabriel-Jean-Philippe SAVARY de BEAUREGARD acquiert le moulin et ses dépendances. Cette famille le possède toujours. Restauré en 1843, il prend l'apparence qu'on lui connaît, car c'est peut-être à cette époque qu'il est surélevé d'un étage. Jusqu'en 1940, les quatre paires de meules fournissent de la farine pour les boulangers locaux. À partir de 1944 et jusqu'à son arrêt en 1964, ce moulin produit de la farine pour le bétail.

Le bras de rivière alimentant le moulin, probablement le bras principal de la Sèvre Nantaise avant la construction, ne reçoit plus aujourd'hui que le débit de l'eau qui passe par le canal d'amenée et la chambre de la roue.

Le barrage rive gauche en amont conserve deux seuils surmontés de pierres de passage à gué appelées les "petits bonshommes".



*Le moulin dans son environnement.*



*Le déversoir avec les "petits bonshommes".*



*Un rayon de soleil aurait donné à ce paysage un charme certain.*

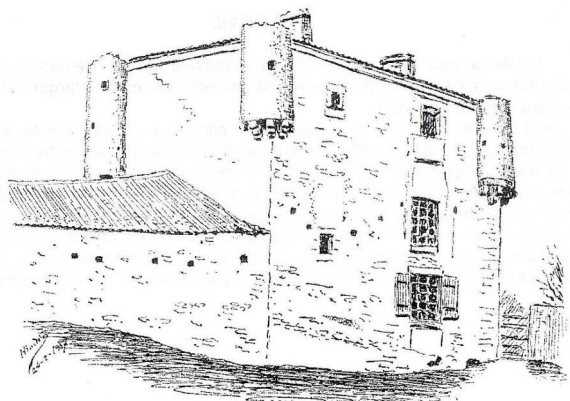
## Sortie du 17 mai 2009 : SAINT GÉNÉROUX

Un pont médiéval (du XIII<sup>e</sup> siècle), encore en très bon état, traverse le Thouet au milieu de la commune. De plus de soixante mètres de long, il possède cinq arches (dont trois en arc brisé et deux en plein cintre). Les piles sont renforcées par des avant-becs triangulaires qui accueillent au niveau de la chaussée des refuges pour piétons lors du passage de chariots. Inscrit aux monuments historiques, il a été restauré récemment par le Conseil Général. Un autre pont situé à côté, construit dans les années soixante, facilite le trafic des véhicules, particulièrement des camions.



## Le logis de Barroux

La maison forte de Barroux, autrefois Barrou, se compose d'un quadrilatère flanqué aux quatre angles de tourelles portées par des corbeaux à mâchicoulis. Elle était beaucoup plus importante autrefois et devait comporter une muraille avec des tours d'angle. Elles ont disparu, mais les murs, encore conséquents, d'une épaisseur d'un mètre trente encadrent un portail plein cintre où la date de 1630 suivie d'une croix et d'un R sont encore visibles.



*Le logis de Barroux vu du parc.*

A l'intérieur, les pièces du rez-de-chaussée, du premier et du deuxième étage ont des cheminées à coffre ; deux d'entre elles portent encore des peintures. Les tourelles d'angle qui possèdent des mâchicoulis et des meurtrières pour armes à feu en assuraient la défense. Ce fief qui relevait du duché de Thouars est signalé dans les archives depuis 1398, propriété alors d'un certain Aimery de Barro. Le nom de Barroux, que l'on devrait écrire Barrow, vocable d'origine anglaise, désignait un tumulus ou un tombeau.



*A l'intérieur de la cour fermée, la chapelle, une ancienne tour et une partie des bâtiments avec de nombreux trous de boulins pour les pigeons.*





Sortie du 31 août 2008 : Découverte de SEPVRET et BEAUSSAIS.

Le logis du BREUIL.



*Le logis lors de l'acquisition par les propriétaires.*



*Le logis tel qu'il se présentait lors de notre visite.*

Situé sur une partie argileuse du plateau, ce beau logis a été sorti de l'oubli après des travaux importants effectués par les propriétaires, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, ainsi que sur les bâtiments agricoles. Au vu des différentes surfaces d'eau restant autour du logis, on peut supposer que celui-ci fut construit sur une motte féodale. L'ensemble actuel paraît en grande partie dater des XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles. Une tour disparue permettait l'accès aux étages de cette maison forte. L'escalier à balet extérieur semble avoir été rajouté après la disparition de la tour afin de desservir à nouveau les étages.

Il subsiste à l'extérieur et à l'intérieur de très beaux éléments d'époque : dallages, fenêtres à traverses, cheminées (dont une, à l'étage, de sculpture et de dimensions exceptionnelles).

Le logis de VILLERMAT.



*Le très beau logis de Villermat et les communs avec un bel escalier extérieur.*

Le logis de Villermat semble dater du XV<sup>e</sup>. Il a gardé sa toiture à forte pente, avec ses souches de cheminées massives en pignon et sa tour d'escalier à six pans en façade. La porte d'entrée est décorée d'un arc à accolade. Les communs qui ferment pratiquement la cour ont conservé de très beaux éléments : fenêtres et escalier extérieur.

L'environnement avec ses espaces boisés et fleuris méticuleusement entretenus offrent un spectacle enchanteur et reposant.



Sortie du 06 mars 2011 : AIGONNAY

## LE BREUIL

La seigneurie du Breuil est mentionnée vers 1430 ; au 17<sup>e</sup> siècle, l'ensemble est une ferme fortifiée. Le Logis actuel ainsi que la chapelle sont construits dans la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle. En 1888 y est installé un petit séminaire de l'ordre des Pères de l'Assomption, mais les religieux sont expulsés en 1902 après la loi d'interdiction des congrégations ; le domaine est mis sous séquestre et vendu aux enchères en 1912. Les propriétaires actuels ont racheté par adjudication en 1986 une propriété à l'abandon et à l'état de ruines pour les éléments les plus anciens.

L'intérêt du domaine réside principalement dans le colombier reconstruit depuis 2006 par un travail familial patient et ardu. Il ne subsistait qu'une porte en plein-cintre surmontée d'un arc de décharge et, dans la face est, une petite canonnière. Certains éléments d'origine comme les linteaux et seuils d'ouverture identifiables par leur courbure, ont pu être retrouvés. Pour le reste, notamment les boullins, des plateaux calcaires et une partie des pierres, ils ont été récupérés d'un pigeonnier de même époque, en ruine également dans une commune voisine. L'assemblage de la charpente a été réalisé à l'ancienne, et les tuiles plates coupées sur place sont clouées sur les voliges. Cette restauration a obtenu le prix du Colombier 2009 et a fait l'objet d'un article de 3 pages paru dans le n° 176 de la revue **Maisons Paysannes de France**.





Sortie du 10 avril 2011 : ST POMPAIN et Vallée de l'Autize.

## CENAN

Nous découvrons une ferme fort bien entretenue où une charpente de grange est en roseaux.



Sortie du 07 octobre 2012 : Ardunum – ARDIN

## DILAY.

Nous achevons notre découverte de la commune d'Ardin par le hameau de Dilay, chez Madame Castiel, adhérente M.P.F. bien connue de tous, qui partage son temps entre Paris et sa maison de Dilay.

Cette importante maison appartenait, comme le château de Dilay, à une famille protestante. Un foyer important de protestants s'expatria pendant les persécutions du 18<sup>e</sup> siècle et beaucoup ne revinrent pas à Ardin.



*La façade arrière de la maison de Mme Castiel agréablement fleurie et décorée.*



*Charmante dépendance dans le parc.*



Sortie du 20 octobre 2013 : LEZAY et ses environs

### Le logis de BOUHAS

La seigneurie de Bouhas était un arrière-fief relevant féodalement de la châtellenie des Marais. La construction pourrait dater du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Les fortifications de l'édifice ont été refaites en 1567, en pleine guerre de Religion. À l'étage, existe une cheminée du XVII<sup>e</sup> siècle. Sous Louis XIII, les tours furent arasées. Depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, la famille de Pons, puis des Gigou en étaient propriétaires. Les dates, 1731 et 1766, inscrites sur les dépendances à l'ouest, témoignent de l'intérêt porté par les propriétaires aux bâtiments agricoles qui ont sans doute fait l'objet de réparations ces années-là. À la Révolution, le manoir n'a pas été vendu comme bien national. La propriété a été achetée en 1810 par un tisserand- laboureur, pour les terres ; ce bien est resté dans la même famille jusqu'en 1985. M. et Mme QUÉRAUX l'ont acquis en 1998 et n'ont cessé de le remettre en état depuis cette date. Récemment, une tour avec escalier en vis a été ajoutée sur la façade, à l'emplacement exact d'une précédente tour figurant sur le plan cadastral de 1832.



*Le logis avant et après l'ajout de la tour qui contient un escalier en vis pour desservir les étages.  
(Sur la photo de droite, la toiture installée depuis la prise de vue, n'apparaît pas)*

### Le Hameau du PIC.

C'est un ensemble de vieilles maisons restaurées. Nous parcourons, à pied, les rues de ce hameau et nous avons eu, également, l'aimable autorisation d'un propriétaire (absent ce jour) pour traverser la cour de sa propriété et ainsi découvrir la qualité et le bon entretien du bâti.



Toutes les maisons sont dignes d'intérêt ; la pierre, issue de la carrière de Grand Champ, est très belle.



Cette superbe maison avec toiture à quatre pans date du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les ouvertures sont équilibrées. Nous remarquons les chaînages et les pierres d'angles. D'autres maisons dans le village sont plus anciennes, comme celle de la photo de droite (ci-dessus) dont la fenêtre, avec son arc pour le linteau, pourrait être du XVIII<sup>e</sup> siècle ; c'est une unité d'habitation avec une pièce commune et un grenier à l'étage.



Sortie du 23 juin 2014 : FONTENILLES.



*Fontaine et un des lavoirs de Sompt sur la rivière "La Somptueuse".*



*Pigeonnier au lieu-dit "Le Couvent" à Puyberland (XVII<sup>e</sup> s.) -*



*Pigeonnier au château des Ouches.*

Sortie du 24 octobre 2014 : SAINT-MAXIRE



*Très beau logis, au cœur du village.*

*Suite de maisons bien entretenues.*



Sortie du 6 mai 2018 : JAVARZAY – GOURNAY

### Village de GOURNAY

Le village de Gournay s'étale sur et en bas d'une colline. Au bas de Gournay s'élève une tour, haut édifice de forme carrée au sommet crénelé et qui semble dater du XIV<sup>e</sup> siècle.



*Le Bas Gournay : la tour carrée.*



*Bel ensemble, près de l'église, avec une curieuse tour au sommet carré sur une base octogonale.*

Sortie du 7 septembre 2019 : LA PEYRATTE

### Le château de PAYRÉ.

Erigée vers le IV<sup>e</sup> siècle, au sommet d'une butte dominant le Thouet et un passage à gué, la première forteresse du Châtelier-Payré, antérieure peut-être à la naissance du bourg voisin de la Peyratte, a été remplacée au Moyen-Âge par un château aux deux corps de bâtiments en équerre percés de hautes fenêtres jadis à meneaux.



La façade sur la cour possède une élégante porte de style pré-Renaissance et deux grosses tours flanquant l'arrière de la vieille demeure aux toits coiffés de tuiles rouges. Façades et toits sont à l'Inventaire Supplémentaire des M.H.

Payré a conservé dans ses vastes pièces, aux poutres apparentes, de belles cheminées et un escalier de granit.

### Le Moulin de Fumailles.

En face du château, de l'autre côté de la rivière, est situé le moulin de Fumailles dont l'origine remonterait au XII<sup>e</sup> siècle.

Proche de La Peyratte, dans un cadre agréable mais difficile d'accès, le vieux moulin au bord





Sortie du 5 octobre 2019 : ROM

### L'ancien Relais de Poste.

Le matin, nous commençons par la visite d'un ancien relais de poste (XVI<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles). Nous sommes reçus par M. et Mme. Jean-Paul et Jacqueline Texier. M. Texier nous fait un rapide historique des relais de poste, puis il nous présente l'ensemble de sa propriété brillamment restaurée par ses soins.



### LAPITEAU.

Le village de **Lapiteau** est situé en limite de la Vienne et des Deux-Sèvres. Nous découvrons un bel ensemble de bâtiments remarquables par leur qualité architecturale, leur taille et surtout leur restauration fidèle à tous les principes énoncés par Maisons paysannes de France. Cet ensemble est mis en valeur par un environnement végétal (jardin, parc, verger, ...) reconstitué par Madame Lacroix.



*L'immense cour de ferme est maintenant fleurie et aménagée en parc.*



*Vestiges d'un moulin à huile.*



*Autre façade du logis.*





L'Assemblée Générale de la délégation des Deux-Sèvres de Maisons paysannes de France s'est tenue à La Trébesse, dans la salle du restaurant "O fil de l'O". La Trébesse est un village de la commune d'Azay-sur-Thouet.

### Visite de La Trébesse.

La pluie, qui avait débuté au début de notre Assemblée Générale, a laissé place à un temps moins humide au moment où se terminait la séance récréative proposée par Martina et Howard Needs. Cela tombait bien pour nous laisser découvrir le petit village de La Trébesse.

Les maisons anciennes de ce hameau, en granite, dominent la vallée du Thouet. hameau pittoresque au bord du Thouet. Jadis, une communauté de tisserands s'y était rassemblée.







Mademoiselle Régnier est-elle allée directement au Paradis ?

Une autre histoire de pierre

Pour rester dans la pierre, je vais vous raconter l'histoire de la mort de Melle Régnier.

C'était il y a bien longtemps, j'habitais à Bressuire. Près de chez nous résidait « une vieille demoiselle », Melle Régnier. Elle me paraissait très grande étant donné mon jeune âge. Toujours vêtue de noir, elle m'impressionnait beaucoup. Devant sa maison, il y avait un énorme laurier sauce, et régulièrement ma mère me disait : « Va chercher du laurier mais surtout qu'elle ne te voie pas ». Pourquoi cette précaution ? Je ne l'ai jamais su, mais je faisais quand même attention. En fait, c'était une personne très pieuse et très charitable. Je ne connaissais pas ses ressources mais elle tricotait tout le temps pour pouvoir offrir un calice aux jeunes curés. C'était comme on disait à l'époque « une sainte femme ». Je me suis toujours demandé si ce genre de personne n'expiait pas un crime abominable commis dans sa jeunesse. Eh oui, Melle Régnier va tuer. Comment est-ce possible ? Et c'est là que la pierre entre en jeu. Melle Régnier décède de vieillesse et on pourrait penser qu'elle irait directement au Paradis. Mais un accident survient qui va lui valoir les honneurs de la presse. En effet, le fossoyeur commence à creuser sa sépulture. Mais sur la tombe d'à côté, il y a une énorme croix en pierre qui brusquement se renverse et écrase le malheureux qui meurt sur le champ.

Comment Dieu a-t-il pu permettre une telle chose ? Évidemment Dieu ne peut pas être partout et Melle Régnier n'a peut-être pas assez prié, elle est donc coupable. A mon avis, le fossoyeur, un professionnel, aurait dû anticiper le danger, il est donc coupable également.

Ce fut l'occasion pour les journalistes d'écrire un bel article pour un accident aussi exceptionnel où la pierre joue un rôle inattendu.

Tonton Marcel

C'était par un beau soir du mois de mai où les jours sont particulièrement longs. J'en profitais pour aller promener mes deux chiens : un Labrador et une chienne Saint-Bernard. Après quelques dizaines de minutes, j'arrive à un embranchement qui forme comme une petite place. Mon attention est attirée par une petite silhouette appuyée contre un mur. Je suis un peu surpris mais je poursuis ma promenade. Comme il fait très beau, j'en profite pour faire une très longue marche et la nuit commence à tomber. Je me retrouve alors sur la petite place et je suis étonné de voir que la silhouette est toujours là. Je décide donc de m'en approcher. Il s'agit en fait d'un petit homme très correctement vêtu, qui ne réagit pas en me voyant. Je lui adresse une phrase banale pour voir sa réaction : « Il fait beau ce soir ». La silhouette commence à s'agiter. Je continue à parler : « Que faites-vous donc là, à cette heure-ci, dans ce coin perdu, et comment êtes-vous arrivé là ? ».

Après quelques hésitations il me raconte son histoire.

« J'ai été transporté ici par de méchantes gens, qui se sont réunis pour jeter des sorts maléfiques et transformer des gens normaux en individus comme je suis devenu. C'est la confrérie des jeteurs de sorts « La Santa Hernadad de la Valle Inclan » qui siège à Champdeniers. J'ai déjà prévenu les gendarmes, mais ils n'ont toujours rien fait et je crois que je resterai toujours comme je suis devenu ».

Que faire ? La nuit est tombée et je ne vais quand même pas laisser ce pauvre homme dans cette situation. Il n'y avait pas encore de portable à cette époque et mon épouse doit commencer à s'inquiéter et mes deux chiens s'impatientent. Alors je le « cuisine » un peu plus et un nom finit par sortir de sa bouche : c'est chez les Le Coz. Effectivement, à quelques centaines de mètres, dans le village, réside une famille Le Coz et c'est certainement là que sont les jeteurs de sorts. Le petit homme s'anime de plus en plus, alors je lui dis : « Vous voyez bien que mes gros chiens peuvent vous défendre, nous allons donc aller chez les Le Coz. » Et nous voilà partis.

La maison des Le Coz est située au bout d'un chemin de terre et de grands arbres l'entourent. C'est un peu sinistre.

Nous nous engageons tous les quatre et une musique joyeuse parvient à nos oreilles. Nous continuons à avancer et alors nous entendons tout un groupe de voix. Après quelques minutes d'arrêt je pousse mon petit bonhomme en l'encourageant à avancer et en le rassurant : « Je reste là avec mes chiens pour vous protéger ».

Après quelques hésitations il se dirige vers la maison. C'est alors qu'une voix juvénile s'écrie :

« Tonton Marcel, Tonton Marcel, on a retrouvé Tonton Marcel ! »

Je patiente quelques minutes et je repars discrètement avec mes deux chiens.

Quelle aventure ! Je suis soulagé que tout finisse bien car il s'agissait vraisemblablement d'un mariage au cours duquel mon petit bonhomme a dû se sentir bien seul.

## Fondue gratinée du Poitou

*par Christian RIDOUARD*

### Pour la recette, il faut, pour quatre personnes :

- 400 g de choux brocolis.
- 4 belles carottes.
- 1 petit chou-fleur.
- 100 g de gruyère.
- 100 g de fromage à raclette.
- 1 dl de vin blanc sec (comme du Haut Poitou).
- sel, poivre.



### Pour la réaliser :

- Couper les légumes en morceaux (pas trop gros).
- Les faire cuire à la vapeur 15 minutes.
- Faire fondre doucement, au bain-marie, les deux fromages coupés en petits cubes
- Ajouter, peu à peu le vin au fromage fondu, en remuant constamment.
- Quand le mélange est crémeux, saler et poivrer.
- Verser un peu de cette fondue dans un plat allant au four.
- Disposer sur cette couche de fondue les légumes en morceaux.
- Recouvrir avec le reste de la fondue.
- Faire gratiner à four chaud (200°C) 20minutes.





# Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins

## Rendez-vous les 26 et 27 juin 2021 pour une nouvelle édition

### L'arbre, vie et usages

Retrouvez la programmation (à venir) sur [www.patrimoinedepays-moulins.org](http://www.patrimoinedepays-moulins.org)

Les *Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins* mettent à l'honneur le bâti traditionnel, les sites et paysages régionaux et le patrimoine immatériel français.

**L'arbre, indispensable à la vie, se retrouve aujourd'hui au cœur des problématiques environnementales. Ressource naturelle, élément de biodiversité, c'est aussi un marqueur de paysage important dans nos villes et campagnes. Le bois, matériau renouvelable et durable, utilisé et travaillé depuis des siècles est un élément patrimonial indispensable dans la construction. La valorisation de ses déchets et leur recyclage sont aujourd'hui une nécessité pour la préservation de la planète.**



**Notez bien le changement de week-end du mois de juin !** Afin de ne plus être en doublon avec les Journées nationales de l'archéologie, nous fêtons désormais le petit patrimoine le 4<sup>e</sup> week-end du mois de juin, et non le 3<sup>e</sup>.

Les Journées ont pour objectif de faire découvrir et sensibiliser un large public au **patrimoine régional**, de **pérenniser le travail des acteurs de la culture**, de **partager les savoir-faire et traditions des régions** et de **sauvegarder l'héritage commun**.

**Près de 100 000 visiteurs participent chaque année aux plus de 800 animations !** visites de sites, randonnées, circuits de découverte, conférences, expositions, démonstrations de savoir-faire et dégustations, ateliers encadrés par des professionnels, animations pour le jeune public et spectacles.

Ces Journées sont coordonnées nationalement et grâce à l'action de délégations locales de :



Retrouvez toutes les informations sur : [www.patrimoinedepays-moulins.org](http://www.patrimoinedepays-moulins.org)  
Renseignements : Anne Le Clésiau (coordinatrice) au 01 42 67 84 00



**CALENDRIER DE NOS ACTIVITES**

**Sorties :**

- Les dates seront planifiées dès que la situation sanitaire nous permettra de reprendre normalement nos activités.

**Journées techniques : à planifier**

**Programme des activités de Maisons paysannes de Charente-Maritime.** *(sous réserves, en fonction de la pandémie)*

- 27 mars 2021 : A.G. à Burie
- 25 avril 2021 : Sortie à Gourvillette et Massac.
- 06 juin 2021 : Sortie à Talmont-sur-Gironde et Le Fâ.
- 10 octobre 2021 : Sortie à Saint-Dizan-du-Gua.

**Programme des activités de Maisons paysannes de Vendée.**

- Les dates de l'Assemblée Générale et des sorties ne sont pas connues à ce jour.

**Contact :**  
**Claude SAPKAS-KELLER**  
La Grandmaison  
79410 SAINT-GELAIS  
Tél. : 06 22 37 67 67

**Site internet des Deux-Sèvres :**  
[www.maisons-paysannes-79.org](http://www.maisons-paysannes-79.org)

**Site national :**  
[www.maisons-paysannes.org](http://www.maisons-paysannes.org)



**IMPORTANT**

**Le renouvellement des adhésions commence début novembre.**

**Pour le bon fonctionnement de notre association, il est nécessaire que les cotisations soient adressées au Siège de M.P.F. dès réception de l'appel et avant la fin de l'année civile en cours.**

**Nous invitons les retardataires à procéder au renouvellement de leur adhésion et de leur abonnement à la revue ; c'est la meilleure façon de montrer votre engagement et votre soutien à Maisons paysannes de France et à votre délégation départementale.**

**Merci.**